

« Il n'y a pas non plus, sur plusieurs autres matières, de traités où l'on puisse trouver exactement ce qu'il faut aux aspirantes du Brevet. Et le manuel d'Agriculture déjà en usage ne pourrait-il pas être modifié avec un profit réel pour nos jeunes filles? »

« En vous communiquant ces réclamations, nous n'avons qu'un but, Monsieur le Directeur, être utiles aux jeunes personnes dont les parents nous confient l'éducation. Leur formation intellectuelle souffre sérieusement de la multiplicité de matières à posséder pour l'examen du Bureau. Les forces de leur esprit se trouvant dispersées sur un trop grand nombre de points, il arrive que les matières essentielles, la pédagogie, l'arithmétique, la composition, la dictée sont négligées et que les connaissances littéraires, si utiles à l'élévation morale de notre société canadienne féminine, sont forcément très superficielles. L'économie domestique, si légitimement encouragée de nos jours, doit être élaguée du programme d'études des aspirantes au Brevet, et cela, grâce à l'encombrement des matières.

« Cet encombrement nuit aussi à la santé de nos jeunes filles: elles sortent de l'école ou du pensionnat fatiguées outre mesure de leurs années d'étude et, dans bien des cas, leur santé étant à jamais compromise, plusieurs de ces chères enfants seront incapables de remplir le rôle social de la femme chrétienne. Cette dernière considération, vous en conviendrez, Monsieur le Directeur, mérite de graves réflexions.

« Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, avec nos remerciements pour les services déjà rendus par vous à la classe enseignante, notre sincère reconnaissance pour l'appui que vous ne manquerez pas de donner à nos légitimes suggestions.

« Vos très humbles,

« LES RELIGIEUSES DE JÉSUS-MARIE. »

St-Joseph de Lévis, 27 octobre. 1908.

Nous devons admettre que les réflexions contenues dans la lettre ci-dessus méritent considération.

Il ne s'agit pas ici de critiquer, mais bien de constater un fait, savoir: les aspirantes aux brevets de capacité doivent se préparer à subir un examen sur plus de vingt spécialités (1), et pour accomplir ce tour de force, elles doivent faire absorber à leurs élèves le contenu d'autant de manuels qu'il y a de spécialités à étudier (2).

Cette masse énorme de matières à faire absorber — je ne dis pas digérer — par les infortunées aspirantes pourrait être méthodiquement distribuée en groupant les spécialités de même nature, les dosant suivant le degré du brevet recherché. Exemple: renfermer dans un seul volume toutes les histoires exigées au cours intermédiaire:— Histoire de France, Histoire d'Angleterre, Histoire des Etats-Unis — et seulement ce qu'il importe de savoir sur chacune de ces histoires: *l'essentiel* (3).

Que l'on nous comprenne bien, nous ne voudrions en aucune façon revenir à l'ancien système des *Questionnaires* accompagnés de réponses clichées dont les candidats n'avaient autrefois qu'à se gaver pour réussir. Loin de

(1) 20 pour le brevet élémentaire, 21 pour l'intermédiaire et 28 pour le supérieur.

(2) Voilà un système qui mènera infailliblement celles qui le subissent à l'*Eco-*
lisme, maladie nerveuse au'un célèbre médecin français définit « l'état d'un organisme
croulé par l'usage abusif ou mal compris de l'école. »

(3) L'Histoire du Canada et l'Histoire Sainte devant être plus approfondies, les
aspirants continueraient à l'étudier dans des manuels complets.